

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00557 Numéro SIREN : 411 489 040 Nom ou dénomination : A.T.C.F.
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2022 sous le numéro de dépôt 2509

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Désignation de l'entreprise SAS ATCF

Adresse de l'entreprise 7 Rue des Pionnières 21121 FONTAINE LES DIJON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 1 4 8 9 0 4 0 0 0 0 3 9

Néant ☐

Exercice N clos le, /12/2021

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Brut
1

Amortissements, provisions
2

Net
3

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

Frais d'établissement *

AB

AC

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

44 141

AG

32 232

11 909

Fonds commercial (1)

AH

19 818

AI

19 818

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

49 305

AQ

34 247

15 058

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

33 458

AS

26 652

6 805

Autres immobilisations corporelles

AT

232 504

AU

162 558

69 946

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

CV

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières*

BH

10 260

BI

10 260

TOTAL (II)

BJ

389 489

BK

255 690

133 798

Matières premières, approvisionnements

BL

427 316

BM

427 316

En cours de production de biens

BN

1 359

BO

1 359

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

5 880

BW

5 880

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

923 292

BY

77 559

845 732

Autres créances (3)

BZ

214 073

CA

214 073

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)

CD

CE

Disponibilités

CF

809 268

CG

809 268

Charges constatées d'avance (3)*

CH

13 186

CI

13 186

TOTAL (III)

CJ

2 394 377

CK

77 559

2 316 818

Frais d'émission d'emprunt à étaler

CV

Primes de remboursement des obligations

CM

Ecarts de conversion actif*

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

2 783 867

IA

333 250

2 450 617

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

CP

(3) Part à plus d'un an

CR

97 834

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ATCF		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	299 455
	Report à nouveau			DH	545
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	362 386
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	1 185
	TOTAL (I)			DL	707 573
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	26 640
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	340 487
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	109 756
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	816 576
	Dettes fiscales et sociales			DY	432 696
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 979
	Autres dettes			EA	12 907
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 743 043	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 450 617	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 607 090
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	415	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	7 500 799	FE		FF	7 500 799	
		FG	53 351	FH		FI	53 351	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 554 150	FK		FL	7 554 150	
	Production stockée*					FM	(33 383)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	41 610	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 034	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 567 412
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 215 097	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(81 752)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 801 924	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 664	
	Salaires et traitements*					FY	780 197	
	Charges sociales (10)					FZ	214 910	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	29 153
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	77 294
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 803	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 071 292	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	496 120	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 470	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	40	
Total des produits financiers (V)						GP	1 510	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 793	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 793	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 282)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	492 837	

Désignation de l'entreprise		SAS ATCF		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	22	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	22	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	590	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 688	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	698	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 976	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 954)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	124 496	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 568 944	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 206 558	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	362 386	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	99 713
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	509
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	2 377
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	34 173
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			90		
	Dons, libéralités			500		
	Autres charges			4 688		
	Amortissements dérogatoires			698		
	Amortissements dérogatoires				22	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90
Dons, libéralités	500
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	4 688
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	698
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	5 976
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	22
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	22

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ATCF										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	73 349	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	49 305	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	39 622	KT		KU	2 843
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	110 693	KW		KX	11 000
		Matériel de transport*				KY	24 706	KZ		LA	2 506
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	101 115	LC		LD	6 968
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	325 444	LO		LP	23 318
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	34 572	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	34 572	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	433 366	ØH		ØJ	23 318	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	9 388	LW	63 960	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	49 305	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	9 007	MK	33 458	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	7 170	MN	114 523	MO	
		Matériel de transport		IV		MP	10 542	MQ	16 670	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	6 774	MT	101 310	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IV		NG	33 494	NH	315 269	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	24 312	2F	10 260	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ	24 312	NK	10 260	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	67 195	ØL	389 489	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ATCF</u>								Néant ☐ *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	36 605	PF	5 015	PG	9 388	PH	32 232
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	28 114	PW	6 132	PX		PY	34 247
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	33 070	QA	2 589	QB	9 007	QC	26 652
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	68 294	QE	4 601	QF	7 170	QG	65 726
	Matériel de transport	QH	21 579	QI	2 107	QJ	10 542	QK	13 144
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	81 754	QM	8 706	QN	6 774	QO	83 687
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	232 814	QV	24 138	QW	33 494	QX	223 458
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	269 420	ØP	29 153	ØQ	42 883	ØR	255 690
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	698	V8	V9	22	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	698	X4	X5	22	X7	X8	676
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	698	NR	NS	22	NU	NV	676
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	698	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	22	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ATCF

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	10 260	UV		UW	10 260		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	97 834				97 834		
	Autres créances clients			UX	825 458		825 458				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	59 930		59 930				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	41 817		41 817				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	112 326		112 326				
	Charges constatées d'avance			VS	13 186		13 186				
	TOTAUX			VT	1 160 812	VU	1 052 717	VV	108 094		
	RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	415		415					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	26 225		28		26 196			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	816 576		816 576						
Personnel et comptes rattachés		8C	134 500		134 500						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	75 284		75 284						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	210 371		210 371					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 540		12 540					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 979		3 979						
Groupe et associés (2)		VI	340 487		340 487						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 907		12 907						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 633 287	VZ	1 607 090		26 196				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	380 885	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	362 386		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WE			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WG			
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WB			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (art. 239 sexies D)				RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				XX			
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX	90		
	Amendes et pénalités				XZ			
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	124 196			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8			
			- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	487 472	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
			- imposées au taux de 0 %		WH			
			- imposées au taux de 19 %		WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	IF		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)						LS		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)						XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD					
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	487 472	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	487 472	
						XO		

SAS ATCF

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ATCF</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	111 158
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
EFFORT CONSTRUCTION			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ATCF</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	545	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	205 354		— Autres réserves	ZD	354				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	205 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	205 900		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	545				
								TOTAL II	ZH	205 900	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	375 519		YQ	228 684					
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	479 167					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	187 749					
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	89 270					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 437 573					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	608 164					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 801 924					
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW					
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	28 664				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	28 664				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 254 484					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 144 118					
DIVERS	— Montant brut des salaires *				ØB	736 988					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.00 %					
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	487 472	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 0 2 6 1 8 6 1 4 0 0 0 1 5			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe				
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS ATCF

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
20 QUADRA COMPTA DU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	07/02/2002	153		153					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
85 PACKS OEM OFFICE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2004	480		480					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
87 BATIGEST 000159	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2004	3 352		3 352					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
189 MAJ LOGICIEL AP	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	23/05/2007	1 400		1 400					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
199 LOGICIEL API2S	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/10/2007	880		880					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
263 MAJ LOGICIEL BA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/11/2012	800		800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
264 MAJ BATIGEST EV	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/11/2012	750		750					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
265 MAJ APISERVICES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/11/2012	600		600					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
0003 API SERVICE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/05/2017	973		973					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
28 ECHELLE GRADUEE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2002	189		189					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARTEAU BURINEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/09/2006	620		620					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ASPIRATEUR VCU40/DI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/10/2006	547		547					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PERFORATEUR BURIN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2006	650		650					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PERFORATEUR BURIN	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2006	508		508					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS ATCF

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
MARTEAU BURINEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/09/2007	620		620					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DURUPT OUTILLZGE MA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/06/2008	590		590					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
STATION DE RECUPERA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2009	868		868					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
STATION DE RECUPERA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	23/06/2009	1 205		1 205					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PLATEFORME PIRL 5 M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/04/2010	429		429					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ECHAFAUDAGE X TENSO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	14/06/2012	1 198		1 198					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
FILIERE PHENIX 1/2A	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2014	749		749					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ANALYSEUR COMBUSTIO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	02/09/2015	833		833					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ENSEIGNE PVC PANNEA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20/11/2002	2 030		2 030					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRVX PEINTURE HALL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/04/2008	2 290		2 290					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
STAND POP UP INCURV	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/12/2009	2 850		2 850					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
AGENC'T INTERIEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	07/10/2004	961		961					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CASIER'S VEHICULE CI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	15/03/2005	402		402					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
HABILLAGE INTERIEUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/09/2005	1 240		1 240					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS ATCF

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/05/2007	650		650					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/05/2007	650		650					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	29/05/2007	650		650					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/09/2007	1 120		1 120					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/10/2007	1 815		1 815					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/11/2007	1 802		1 802					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MARQUAGE VEHICULE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2007	1 250		1 250					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LG L1811SS ECRAN 18	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/03/2003	584		584					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
JVC EVERIO G2 MG 40	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	28/10/2005	751		751					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PROJ 28670F2.8 CANO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17/12/2005	1 254		1 254					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
CHMIC PHILI WACS 00	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/03/2007	735		735					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ORDINATEUR PORTABLE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	11/01/2010	533		533					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ORDINATEUR INTEL PU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/05/2010	559		559					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 ORDINATEURS PORTA	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/11/2010	1 478		1 478					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS ATCF

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
HP BUSINESS DESKTOP	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/03/2012	877		877					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF					Néant	☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

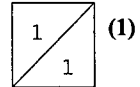
**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ATCF		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	27	
Dont apprentis	YF	1	
Dont handicapés	YG	2	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 554 150	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	7 554 150	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 034	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 000	
Variation positive des stocks	OD	48 369	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	8 813	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	62 216	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	3 823 410	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 911 053	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	87 570	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 803	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	5 827 837	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 788 529
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 788 529	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	7 554 150	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	27	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	/	/

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 4 1 1 4 8 9 0 4 0 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ATCF

ADRESSE (voie) 7 Rue des Pionnières

CODE POSTAL 21121

VILLE FONTAINE LES DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination MELODI

N° SIREN (si société établie en France) 502618614 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 7 Voie Rue des Pionnières

Code Postal 21121 Commune FONTAINE LES DIJON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES

SAS ATCF

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arriè des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

SAS ATCF

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des modifications votées entre la date de clô et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants	x		
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

SAS ATCF

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATCF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 450 617 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 362 386,55 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS ATCF

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 7 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les tests de valorisation du fonds commercial mis en oeuvre au 31 décembre 2021 n'ont mis en évidence aucun indice de perte de valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

SAS ATCF

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

SAS ATCF **Règles et méthodes comptables****Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 818			19 818
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 531		9 389	44 142
Immobilisations incorporelles	73 349		9 389	63 960
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	49 306			49 306
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 623	2 843	9 008	33 458
- Installations générales, agencements aménagements divers	110 694	11 000	7 170	114 524
- Matériel de transport	24 706	2 507	10 542	16 671
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 116	6 969	6 774	101 310
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	325 445	23 319	33 494	315 269
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 572		24 312	10 260
Immobilisations financières	34 572		24 312	10 260
ACTIF IMMOBILISE	433 366	23 319	67 195	389 489

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 319		23 319
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 319		23 319
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	9 389	33 494	24 312	67 195
Diminutions de l'exercice	9 389	33 494	24 312	67 195

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	19 818
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	19 818

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 606	5 015	9 389	32 232
Immobilisations incorporelles	36 606	5 015	9 389	32 232
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 115	6 133		34 247
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 071	2 590	9 008	26 653
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 294	4 602	7 170	65 726
- Matériel de transport	21 580	2 107	10 542	13 145
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 755	8 707	6 774	83 687
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	232 814	24 138	33 494	223 458
ACTIF IMMOBILISE	269 420	29 153	42 883	255 691

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 160 812 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 260		10 260
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	923 292	825 458	97 834
Autres	214 074	214 074	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 186	13 186	
Total	1 160 812	1 052 718	108 094
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etabler	61 677
Rrr et avoir a recevoir	91 835
Produits a recevoir	4 530
Total	158 042

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	80,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	80,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	546
Résultat de l'exercice précédent	205 354
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	205 900
Affectations aux réserves	354
Distributions	205 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	546
Total des affectations	205 900

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	299 102	354	354		299 456
Report à Nouveau	546	546	546	546	546
Résultat de l'exercice	205 354	-205 354	362 387	205 354	362 387
<i>Dividendes</i>		<i>205 000</i>			
Provisions réglementées	509		699	22	1 185
Total Capitaux Propres	549 510	546	363 985	205 922	707 573

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	509	699	22	1 185
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	509	699	22	1 185
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		699	22	

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 633 287 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	415	415		
- à plus de 1 an à l'origine	26 225	29	26 197	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	816 576	816 576		
Dettes fiscales et sociales	432 696	432 696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 979	3 979		
Groupe et associés	340 487	340 487		
Autres dettes	12 908	12 908		
Produits constatés d'avance				
Total	1 633 287	1 607 090	26 197	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	380 886			

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	53 433
Frs immobil. - fact. non parvenues	3 979
Intérêts courus sur emprunt	29
Associés - intérêts courus	1 868
Congés à payer	83 690
Org.soc. ch.soc./conges p	27 469
Etat autres ch. a payer	11 711
Clients rrr&av.a accord.	12 908
Total	195 086

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	13 186		
Total	13 186		

SAS ATCF



Notes sur le bilan

Impacts de l'événement Covid-19 sur le bilan

La société ATCF a remboursé l'emprunt PGE souscrit en 2020 pour un montant de 350 000 € en totalité en avril 2021.

SAS ATCF

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	7 500 799		7 500 799
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	23 999		23 999
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	29 353		29 353
TOTAL	7 554 151		7 554 151

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 900 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

SAS ATCF

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	492 837	124 496	368 341
+ Résultat exceptionnel	-5 955		-5 955
- Participations des salariés			
Résultat comptable	486 883	124 496	362 387
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS ATCF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL MELODI, 7 Rue des Ponières 21121 FONTAINE LES DIJON.

Dans le cadre de l'application de l'intégration fiscale, chaque société membre calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

SAS ATCF

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 27 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
Total	27	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les éléments de rémunération des dirigeants ne sont pas mentionnés pour des raisons de confidentialité.

SAS ATCF

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	228 685
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>LCL : Nantissement du fonds commercial</i>	172 500
<i>LCL : Caution personnelle de Mr Bruno GUENOT</i>	65 000
<i>LCL : Garantie BPI France</i>	60 000
<i>Banque Populaire : Caution bancaire sur marché</i>	69 800
<i>CEGC : Caution bancaire sur marché</i>	16 343
<i>Créances cédées au 31/12/2021 dans le cadre du contrat d'affacturage</i>	415
Autres engagements donnés	384 058
Total	612 743
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SAS ATCF

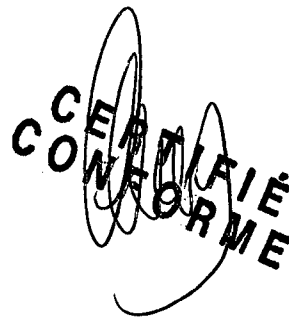
Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				375 519	375 519
Cumul exercices antérieurs				95 996	95 996
Dotations de l'exercice				78 835	78 835
Amortissements				174 831	174 831
Cumul exercices antérieurs				143 967	143 967
Exercice				99 562	99 562
Redevances payées				243 530	243 530
A un an au plus				94 201	94 201
A plus d'un an et cinq ans au plus				130 559	130 559
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				224 761	224 761
A un an au plus				799	799
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 125	3 125
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 924	3 924
Montant pris en charge dans l'exercice				99 713	99 713

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 632 Euro



A.T.C.F.

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

7 Rue des Ponnières

21121 FONTAINE LES DIJON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A.T.C.F.

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

7 Rue des Ponnières

21121 FONTAINE LES DIJON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société A.T.C.F.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.T.C.F. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En application de la loi, nous vous signalons qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais prévus par les statuts.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 17 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socotec

Loïc VALICHON

SAS ATCF

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	44 142	32 232	11 910	16 925
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	49 306	34 247	15 058	21 191
Installations techniques, matériel et out	33 458	26 653	6 806	6 552
Autres immobilisations corporelles	232 505	162 558	69 947	64 887
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 260		10 260	34 572
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	389 489	255 691	133 799	163 946
Stocks				
Matières premières et autres approv.	427 316		427 316	345 563
En cours de production de biens	1 360		1 360	34 744
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	923 292	77 560	845 733	921 913
Fournisseurs débiteurs	107 797		107 797	47 835
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	59 930		59 930	68 269
Autres créances	46 347		46 347	58 512
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	5 881		5 881	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	809 269		809 269	718 373
Charges constatées d'avance	13 186		13 186	12 716
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 394 378	77 560	2 316 818	2 207 924
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 783 867	333 250	2 450 617	2 371 870

SAS ATCF

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	299 456	299 102
Report à nouveau	546	546
Résultat de l'exercice	362 387	205 354
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 185	509
TOTAL CAPITAUX PROPRES	707 573	549 510
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	26 225	407 145
<i>Découverts et concours bancaires</i>	415	44 986
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 641	452 130
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	340 487	214 742
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	109 757	59 503
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	816 576	602 085
<i>Personnel</i>	134 500	112 983
<i>Organismes sociaux</i>	75 284	83 297
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	210 372	179 526
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	12 540	13 472
Dettes fiscales et sociales	432 696	389 278
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 979	
Autres dettes	12 908	104 621
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 743 044	1 822 359
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 450 617	2 371 870

SAS ATCF

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	7 554 151	100,00	5 419 537	100,00	2 134 614	39,39
Production stockée	-33 384	-0,44	28 497	0,53	-61 881	-217,15
Subventions d'exploitation	3 000	0,04	8 000	0,15	-5 000	-62,50
Autres produits	43 645	0,58	70 169	1,29	-26 524	-37,80
Total	7 567 412	100,18	5 526 203	101,97	2 041 210	36,94
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	3 215 097	42,56	2 072 844	38,25	1 142 253	55,11
Variation de stock (m.p.)	-81 753	-1,08	-52 054	-0,96	-29 699	57,06
Autres achats & charges externes	2 801 924	37,09	2 382 839	43,97	419 086	17,59
Total	5 935 269	78,57	4 403 629	81,25	1 531 640	34,78
MARGE SUR M/SES & MAT	1 632 144	21,61	1 122 574	20,71	509 570	45,39
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	28 664	0,38	24 952	0,46	3 712	14,88
Salaires et Traitements	780 198	10,33	611 743	11,29	168 454	27,54
Charges sociales	214 910	2,84	169 339	3,12	45 572	26,91
Amortissements et provisions	106 448	1,41	27 543	0,51	78 905	286,48
Autres charges	5 804	0,08	3 758	0,07	2 045	54,42
Total	1 136 024	15,04	837 335	15,45	298 689	35,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	496 120	6,57	285 239	5,26	210 881	73,93
Produits financiers	1 511	0,02	1 793	0,03	-283	-15,76
Charges financières	4 793	0,06	2 926	0,05	1 868	63,83
Résultat financier	-3 283	-0,04	-1 132	-0,02	-2 150	189,87
RESULTAT COURANT	492 837	6,52	284 106	5,24	208 731	73,47
Produits exceptionnels	22		1 976	0,04	-1 954	-98,88
Charges exceptionnelles	5 977	0,08	7 575	0,14	-1 598	-21,10
Résultat exceptionnel	-5 955	-0,08	-5 599	-0,10	-356	6,35
Impôts sur les bénéfices	124 496	1,65	73 153	1,35	51 343	70,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	362 387	4,80	205 354	3,79	157 032	76,47

SAS ATCF

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

SAS ATCF

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des modifications votées entre la date de clô		x	
et la date d'arrêté des comptes			
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march		x	
de produits dérivés			
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants	x		
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

SAS ATCF

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATCF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 450 617 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 362 386,55 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS ATCF

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 7 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les tests de valorisation du fonds commercial mis en oeuvre au 31 décembre 2021 n'ont mis en évidence aucun indice de perte de valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

SAS ATCF**Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

SAS ATCF**Règles et méthodes comptables****Conséquences de l'événement Covid-19**

La poursuite de la crise sanitaire de COVID-19 apparue au cours du 1^{er} trimestre 2020, a notamment conduit le Gouvernement Français à prendre temporairement de nouvelles mesures pour réduire les contacts et les déplacements sur le territoire Français au cours de l'exercice.

Dans le cadre de l'établissement des comptes clos le 31 décembre 2021, la société a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de la société et sur sa situation financière.

Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement du COVID-19 sur ses comptes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de la société n'a pas été particulièrement impactée par la poursuite de l'épidémie et la société n'a pas bénéficié d'aides gouvernementales.

En fonction de sa connaissance actuelle des éléments de cette crise sanitaire et de son développement et des éléments connus au moment de l'arrêté de ses comptes, la direction estime que le niveau de trésorerie permet de garantir la continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois mais sans pour autant permettre d'estimer de manière fiable l'impact final à venir de cette épidémie sur l'activité.

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 818			19 818
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 531		9 389	44 142
Immobilisations incorporelles	73 349		9 389	63 960
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	49 306			49 306
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 623	2 843	9 008	33 458
- Installations générales, agencements aménagements divers	110 694	11 000	7 170	114 524
- Matériel de transport	24 706	2 507	10 542	16 671
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 116	6 969	6 774	101 310
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	325 445	23 319	33 494	315 269
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 572		24 312	10 260
Immobilisations financières	34 572		24 312	10 260
ACTIF IMMOBILISE	433 366	23 319	67 195	389 489

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 319		23 319
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 319		23 319
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	9 389	33 494	24 312	67 195
Diminutions de l'exercice	9 389	33 494	24 312	67 195

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	19 818
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	19 818

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 606	5 015	9 389	32 232
Immobilisations incorporelles	36 606	5 015	9 389	32 232
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 115	6 133		34 247
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 071	2 590	9 008	26 653
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 294	4 602	7 170	65 726
- Matériel de transport	21 580	2 107	10 542	13 145
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 755	8 707	6 774	83 687
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	232 814	24 138	33 494	223 458
ACTIF IMMOBILISE	269 420	29 153	42 883	255 691

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 160 812 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 260		10 260
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	923 292	825 458	97 834
Autres	214 074	214 074	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 186	13 186	
Total	1 160 812	1 052 718	108 094
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	61 677
Rrr et avoir a recevoir	91 835
Produits a recevoir	4 530
Total	158 042

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	80,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	80,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	546
Résultat de l'exercice précédent	205 354
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	205 900
Affectations aux réserves	354
Distributions	205 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	546
Total des affectations	205 900

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	299 102	354	354		299 456
Report à Nouveau	546	546	546	546	546
Résultat de l'exercice	205 354	-205 354	362 387	205 354	362 387
<i>Dividendes</i>		<i>205 000</i>			
Provisions réglementées	509		699	22	1 185
Total Capitaux Propres	549 510	546	363 985	205 922	707 573

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	509	699	22	1 185
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	509	699	22	1 185
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		699	22	

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 633 287 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	415	415		
- à plus de 1 an à l'origine	26 225	26 225		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	816 576	816 576		
Dettes fiscales et sociales	432 696	432 696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 979	3 979		
Groupe et associés	340 487	340 487		
Autres dettes	12 908	12 908		
Produits constatés d'avance				
Total	1 633 287	1 633 287		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	380 886			

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	53 433
Frs immobil. - fact. non parvenues	3 979
Intérêts courus sur emprunt	29
Associés - intérêts courus	1 868
Congés à payer	83 690
Org.soc. ch.soc./conges p	27 469
Etat autres ch. a payer	11 711
Clients rrr&av.a accord.	12 908
Total	195 086

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	13 186		
Total	13 186		

SAS ATCF

Notes sur le bilan

Impacts de l'événement Covid-19 sur le bilan

La société ATCF a remboursé l'emprunt PGE souscrit en 2020 pour un montant de 350 000 € en totalité en avril 2021.

SAS ATCF

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	7 500 799		7 500 799
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	23 999		23 999
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	29 353		29 353
TOTAL	7 554 151		7 554 151

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 900 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

SAS ATCF

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	492 837	126 050	366 787
+ Résultat exceptionnel	-5 955	-1 554	-4 401
- Participations des salariés			
Résultat comptable	486 883	124 496	362 387
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS ATCF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL MELODI, 7 Rue des Ponières 21121 FONTAINE LES DIJON.

Dans le cadre de l'application de l'intégration fiscale, chaque société membre calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

SAS ATCF

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 27 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
Total	27	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les éléments de rémunération des dirigeants ne sont pas mentionnés pour des raisons de confidentialité.

SAS ATCF

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	225 446
Engagements de crédit-bail immobilier	
LCL : Nantissement du fonds commercial	172 500
LCL : Garantie BPI France	60 000
Banque Populaire : Cautlon bancaire sur marché	68 359
CEGC : Cautlon bancaire sur marché	
Créances cédées au 31/12/2021 dans le cadre du contrat d'affacturage	415
Autres engagements donnés	301 274
Total	526 720
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SAS ATCF**Autres informations****Crédit-Bail**

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				448 899	448 899
Cumul exercices antérieurs				152 794	152 794
Dotations de l'exercice				85 341	85 341
Amortissements				238 135	238 135
Cumul exercices antérieurs				143 967	143 967
Exercice				99 562	99 562
Redevances payées				243 530	243 530
A un an au plus				94 201	94 201
A plus d'un an et cinq ans au plus				127 321	127 321
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				221 522	221 522
A un an au plus				799	799
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 125	3 125
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 924	3 924
Montant pris en charge dans l'exercice				99 713	99 713

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 632 Euro

A.T.C.F.
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 7 Rue des Ponnieres, Parc d'Activités des Cortots, 21121 FONTAINE LES DIJON
RCS DIJON 411 489 040

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 25 MARS 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 362 386,55 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 362 386,55 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 362 386,55 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 355 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 209 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 205 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

